

CHAPITRE V

SUR LE GLACIS DE LA MOULOUYA

JUILLET 1905 - FÉVRIER 1906

Inauguration du chemin de fer. - Projet de police algéro-marocaine. - Reconnaissance exécutée par le groupe mobile de Berguent: l'affaire de l'oued Nesly¹.

Aïn Sefra, le 1^{er} juillet 1905.

A MA SOEUR.

Je compte donc, si rien ne survient, partir le 14, être à Saint-Raphaël chez le général Gallieni les 18 et 19, aller passer 48 heures à Nanoy en traversant Paris, puis filer à Vicby pour liquider tout d'abord cette obligation indispensable. Ce n'est qu'après ma saison que j'irai à Paris voir de quoi il retourne pour mes projets. En tout cas, je reviendrai ici ne fut-ce que pour faire mes malles. Mais en ce moment M. Jonnart et le général Servières se mettent en quatre pour que je ne parte pas. J'ai envoyé le commandant Henrys à Alger en ambassadeur pour les voir et nettement préciser les points où je regarde comme indispensable d'aboutir. Il me répond que ses entrevues avec eux sont excellentes et je verrai ce qu'il me dira au retour. Mon programme est toujours le même, partir avant d'être usé, et avant qu'on ne me remercie; vulgairement « les plaquer avant qu'ils me plaquent. »

Je vis du reste au jour le jour, tu connais mes principes à cet égard.

11 juillet 1905.

AU GÉNÉRAL SERVIÈRES

Je reçois une lettre d'Henrys qui m'écrit après avoir eu l'honneur d'être reçu par vous. Il me dit qu'en ce qui concerne le Tafilalet vous avez été amené depuis que je vous ai vu à Géryville à changer de point de vue à la suite des derniers événements politiques et que vous n'envisagez pas la chose comme devant être écartée « a priori ». Il est certain que, si la situation politique européenne nous interdit définitivement toute espèce d'action au Nord et au Centre de notre frontière et si nous devons, de ce côté, recevoir toutes les insultes l'arme au pied, il y aura intérêt à prendre notre revanche dans le Sud pour sauver la face et prouver que nous ne sommes pas chloroformés sur toute la ligne. Mais je continue à regarder que ce serait un pis-aller et qu'il faudrait être bien sûr avant de nous y lancer que tout espoir nous est définitivement interdit du côté du Nord et du Centre. Il y a, en effet, un tel intérêt pour nous à sortir, sur le front Marnia-

¹ Rouvier, président du Conseil et ministre des Affaires Étrangères, en acceptant le principe d'une conférence internationale qui devait fixer le statut du Maroc, avait obtenu que le gouvernement allemand reconnût les intérêts particuliers de la France au Maroc et que la question de la police des confins algéro-marocains fût hors des débats. - La conférence prévue s'ouvrait à Algéras le 16 Janvier 1906. Revoil, ancien gouverneur général de l'Algérie, y représentait la France. - En novembre 1905, à la suite de la démission de Berteaux, ministre de la Guerre, le ministère Rouvier était remanié et Étienne passait de l'Intérieur à la Guerre. Il devait, à ce dernier poste, apporter un appui très fidèle au général Lyautey.

Bechar, de la situation de passivité intolérable qui nous y est faite et à y recouvrer la liberté d'une police active, à en finir avec l'état de tension et d'usure de nos troupes que nous y impose cet équilibre instable, qu'il faut avant tout, je crois, nous tenir à ce point de vue et en faire saisir l'importance à ceux qui dirigent nos affaires. Je ne suis nullement dans les secrets des dieux, pourtant il me semble d'après les journaux et les lettres, que les obligations que nous crée la situation de notre frontière algérienne est un des points qui serait le moins contesté même par l'Allemagne. J'ai l'impression, peut-être inexacte, que le temps travaille pour nous, qu'après le premier émoi on s'est ressaisi et qu'on n'est pas disposé à tout avaler.

L'Allemagne, aussi bien en Amérique qu'en Europe, paraît avoir une mauvaise presse et j'ai peine à croire qu'on tolère par exemple l'établissement d'un port à l'embouchure de la Moulouya ruinant ainsi Oran, sans regimber. Du jour au lendemain nous pouvons, nous, être appelés à montrer les dents de ce côté : c'est pourquoi j'ai l'instinct qu'il y a un gros intérêt à réserver nos forces pour nous déclencher de ce côté au premier signal et de ne pas nous trouver à ce moment engrenés ailleurs, dans une direction excentrique, qui absorbe notre effort. C'est la raison majeure qui me fait répugner à envisager pour le moment le Tafilalet dans la crainte que nous fassions ainsi surtout le jeu de nos adversaires en nous laissant entraîner hors de notre véritable et pratique objectif. Bref, je crois que les mois qui viennent sont tellement gros de conséquences encore impossibles à déterminer qu'il faut avant tout garder les mains libres et laisser la situation se préciser, sauf à nous rabattre ensuite sur cette compensation (que je persiste à regarder comme une pauvre compensation et surtout d'amour-propre) si le reste nous échappe définitivement.

Tel est le point de vue que je me permets de vous exposer franchement: vous êtes d'ailleurs autrement placé que moi pour l'apprécier et avoir des données sur la situation générale. En tous cas, il était inadmissible qu'une pareille affaire s'engageât sous prétexte d'une reconnaissance technique du chemin de fer.

Aïn Sefra, le 13 juillet 1905.

A C. JONNART

Vous m'avez demandé de vous faire apparaître les modifications qu'il me paraîtrait nécessaire d'apporter aux propositions du 15 septembre 1904, au sujet de l'organisation de la zone frontière algéro-marocaine.

*

* *

Je viens de les relire, et j'estime qu'aujourd'hui encore, et plus que jamais, ce sont ces propositions qui, d'une manière générale, devraient servir de base à une organisation logique de la zone frontière. Je commence donc par y reporter, et je ne reproduirai aucune des considérations qui sont développées dans la deuxième partie de ce rapport, et qui ont, à mon sens, conservé toute leur valeur.

Elles se ramènent à deux points essentiels:

1. liberté de police jusqu'à la Moulouya,
2. unité de direction sur toute la frontière depuis la Méditerranée jusqu'au Sud.

I. - Liberté de police jusqu'à la Moulouya.

Le rapport précité développe suffisamment le caractère particulier de cette zone vague et

l'absence, en deçà de la Moulouya, de toute frontière naturelle qui permette d'y limiter d'une façon précise notre action de police sur des populations en majeure partie nomades, pour qu'il soit besoin d'y revenir.

Cette notion de police, il y a deux façons de l'envisager : ou bien en la concevant sous la forme de deux organisations juxtaposées : l'une française, dès maintenant organisée, agissant sur les tribus algériennes; l'autre, marocaine, c'est-à-dire composée d'éléments marocains plus ou moins encadrés d'éléments français, agissant sur les tribus marocaines: mais ces deux organisations restant toutefois indépendantes l'une de l'autre, et relevant directement, l'une du gouvernement général de l'Algérie, l'autre du sultan; ou bien en la concevant sous la forme d'une organisation unique, établie à cheval sur les tribus algériennes et les tribus marocaines, comportant à la fois des éléments français d'une part et des éléments marocains de l'autre, mais coopérant d'une façon étroitement combinée et placés sous la direction d'un seul chef.

La première est la seule dont le ministère des Affaires Étrangères et la légation de Tanger eussent jusqu'ici admis la possibilité, bien qu'elle n'ait pu recevoir encore le moindre commencement d'exécution. Je persiste à croire que, si elle peut se régler théoriquement et sur le papier, elle ne correspond nullement à la réalité des faits, et qu'elle est absolument impraticable.

Je ne vois donc pas de solution réellement pratique en dehors de la seconde, sauf à trouver la forme qui la rende politiquement et diplomatiquement acceptable.

La première, en effet, n'offre *ni stabilité, ni sécurité, ni efficacité*, et je le prouve.

Elle n'offre pas de stabilité : tous les essais faits jusqu'ici, à Figuig, à Oudjda, des formations marocaines régulières sur cette frontière éloignée de l'action centrale, livrée aux suggestions de tous les éléments anarchiques qui la peuplent, ont démontré qu'elles fondaient comme la neige au soleil.

Elle n'offre pas de sécurité; car pour ces soldats improvisés et importés, le fusil et les munitions sont avant tout un article de vente lucratif et l'on peut dire que la majeure partie des armes à tir rapide et des munitions utilisées contre nous sur toute la frontière proviennent de celles fournies aux mehallas et incessamment renouvelées. Il est même invraisemblable qu'on ait laissé une situation paradoxale aussi connue et évidente se prolonger aussi longtemps. En outre ces troupes sont toujours prêtes à faire cause commune avec ceux qu'elles sont chargées de réprimer. Enfin les éléments turbulents de cette zone, parmi lesquels il y a à faire régner l'ordre, sont parmi les plus guerriers et les plus fanatiques; et les soldats importés le plus souvent de mauvaise grâce qui forment le plus clair des formations régulières marocaines, seront vis-à-vis d'eux dans des conditions d'infériorité primordiale et hors d'état de prendre une offensive sérieuse.

Elle n'offre pas d'efficacité : la dualité de direction est la négation de l'action. On aura beau établir que les deux organismes doivent coopérer de la façon la plus complète, le fait seul qu'ils seront dirigés par des agents indépendants les uns des autres ayant à référer à des supérieurs éloignés et peut-être antagonistes, exclut *ipso facto* l'action rapide, soudaine, immédiate, secrète, la seule efficace pour assurer une police effective. Si même on laissait aux agents placés à la tête des deux organismes une très large initiative, avec la latitude de régler sur place les incidents, et de prendre des décisions pour les opérations combinées sans avoir à en référer en haut lieu, le fait seul qu'ils seront indépendants les uns des autres implique la possibilité de la diversité d'avis, la discussion, le retard dans l'exécution, le conflit, et finalement l'impuissance.

J'ajouterai que les inconvénients de la juxtaposition de ces deux organismes distincts seraient encore aggravés par la nature propre des populations auxquelles nous avons affaire. Ces

tribus nomades sont enchevêtrées les unes dans les autres. Qu'une attaque se produise sur notre territoire, des troupes de police algériennes poursuivront l'agresseur, puis s'arrêteront au moment même où elles auraient chance de l'atteindre, devant une limite conventionnelle, où elles passeraient la main aux troupes de police marocaines. Celles-ci, à coup sûr, agiront avec autrement moins de mordant, si même elles se trouvent là à point nommé, et l'agresseur trouvera toujours son compte, une fois qu'il sera dans la zone d'action de ces dernières. Quant aux officiers français qui les commanderaient, ils se trouveront dans une situation peu enviable, avec des troupes aussi peu en main, vouées d'avance à l'impuissance; et tous, amis et adversaires, ne pourront s'empêcher de faire la comparaison entre l'efficacité qu'aurait l'action de nos troupes si elle pouvait continuer à s'exercer librement, et l'impuissance de celles à qui elles seraient forcées de céder la main.

La deuxième solution, au contraire, celle d'une organisation unique, aura tous les avantages qui manquent à la première: - stabilité, sûreté, efficacité, - parce qu'elle sera composée d'éléments dont nous sommes absolument maîtres et sûrs et qui tous obéiront à une impulsion unique.

Voici comment je l'envisage.

Faire reconnaître à la France, en raison de la répercussion qu'a sur la zone algérienne limitrophe, sur son trafic, sur sa sécurité matérielle, sur l'esprit de ses tribus, l'état de trouble et d'anarchie de ses confins, le droit d'assurer la police sur le vaste glacis qui s'étend de la ligne de ses postes jusqu'à la Moulouya et au pied de l'Atlas, lesquels forment une limite naturelle nettement déterminée.

Il ne s'agit pas ici d'extension territoriale mais d'un exercice permanent et incontesté du droit de suite entendu dans sa plus large acception; c'est-à-dire non pas seulement sous la forme de reconnaissances presque toujours stériles envoyées en coup de lance, mais comme la mise en pratique de tous les moyens nécessaires pour assurer l'ordre.

Je prends deux exemples:

1. En 1904, lorsque nous avons occupé Ras el Aïn, toute la région limitrophe, informée du récent accord franco-anglais, a cru que nous allions poursuivre notre action de police contre Bou Amama. Jusqu'à la Moulouya, tous les éléments favorables à l'ordre et à la paix, chez les Beni bou Zeggou, chez les Beni Snassen, nous ont fait appel, espérant que notre appui viendrait les libérer de l'anarchie qui les épuisait et les ruinait. Il eût suffi, à ce moment, de l'apparition d'une compagnie montée, d'un escadron de spahis et d'une section de montagne à Taourirt, à El Aloun Sidi Mellouk pour rallier autour de nous tous les éléments d'ordre pour former le noyau de goums imposants avec lesquels nous aurions rétabli l'ordre jusqu'à la Moulouya et rouvert au trafic européen toute la région d'Oudjda.

2. Actuellement, celles des fractions Beni Guil qui n'ont pas voulu pactiser avec nous se sont groupés sur la Garaa de Debdou, formant centre d'attraction pour tous les éléments de désordre de la région. Elles sont là à 60 km. de notre groupe mobile de Berguent pour lequel ce serait un jeu d'en avoir raison, tandis que jamais une force de police purement marocaine n'osera s'y risquer. Elles servent de point de départ à tout un éclatement de djiouch qui harcèlent nos tribus sans que nous ayons contre elles aucun moyen de représailles et nous restons l'arme au pied à une journée de marche, immobilisés par une pure fiction.

J'estime donc que l'action de police, telle que je la conçois, devrait avoir comme base les groupes mobiles de troupes régulières échelonnés sur toute notre frontière algérienne. L'élément marocain y serait constitué, non pas par des formations régulières d'une solidité plus que

douteuse, mais par des goums que notre seule présence et la certitude de notre appui permettraient de constituer dans chacune des tribus avec lesquelles nous prendrions contact. Il ne faut oublier en effet - et j'en ai la preuve absolue depuis deux ans - que toutes les tribus qui nous avoisinent jusqu'à la Moulouya sont essentiellement divisées : c'est un phénomène de même ordre d'ailleurs que nous avons trouvé en Algérie, où nous nous sommes appuyés constamment sur des éléments indigènes, dans un pays où l'idée d'unité nationale n'existe pas, et où les rivalités intestines prédominent. De même dans chacun des groupes marocains qui nous confinent, depuis Aïn Chaïr jusqu'à la Méditerranée, il existe toujours deux partis, deux « çofs », dont l'un est toujours disposé à s'associer à nous contre l'autre.

Je connais bien l'objection majeure qu'on y oppose : c'est que tous s'uniront contre nous et qu'il suffira que nos troupes apparaissent parmi les tribus marocaines, pour provoquer la guerre sainte et l'unanimité contre le chrétien. J'ai la certitude que, si cette objection peut être fondée au cas où il s'agirait d'une expédition régulière dont j'écarte absolument l'hypothèse, au cas où des troupes nombreuses; massées à Tlemcen, pénétreraient à grand orchestre en territoire marocain, par contre, elle tombe entièrement s'il s'agit d'une action par endosmose, d'interventions partielles préparées par toute une action politique avec la connivence assurée d'éléments indigènes. C'est, en un mot, l'action de police par tache d'huile, substituée à l'action expéditionnaire proprement dite. Elle a, comme bases, le choix du moment, la diversité des moyens, la combinaison constante de la politique et de la force.

Au point de vue politique et économique, instaurer dans chaque groupement avec lesquels nous prendrions contact un régime définitif, en y organisant le commandement, en investissant les chefs au nom du sultan, en organisant dans chaque tribu un goum et un makhzen susceptibles d'assurer ultérieurement l'ordre sans notre concours, en établissant un système d'impôts levés au nom du sultan et sur lesquels nous prélèverions d'abord les frais de l'action de police et de la rémunération des forces locales, en instituant des marchés, en ouvrant des voies de communications, en créant des institutions destinées à donner à notre action son caractère pacifique et bienfaisant, assistance médicale, vaccination, infirmeries indigènes, écoles.

Telle est, à grands traits, l'action que je crois dès maintenant praticable dans toute cette zone actuellement livrée à l'anarchie, sans expédition, au moyen des seules forces dont nous disposons sur la frontière.

Je crois que, dès maintenant, nous en avons tous les éléments, tant au moyen de notre service des Affaires Indigènes que de ceux de nos nationaux déjà en relations avec ces tribus, et des nombreux éléments indigènes avec lesquels nous sommes en relations ouvertes ou secrètes.

Je prévois l'objection : comment faire accepter par le sultan une intervention aussi directe ? L'expérience des années passées, l'impuissance reconnue de l'autorité chérifienne à faire régner l'ordre dans une région qui touche d'aussi près à nos intérêts, la situation privilégiée qui paraît devoir nous être reconnue dans les négociations à venir en ce qui concerne les confins algériens, n'apportent-ils pas les éléments nécessaires pour imposer cette solution ? Je pose la question, ce n'est pas à moi de la résoudre.

Il me paraît que si, sur les autres points, la question du Maroc se présente sous une forme *objective* pour ainsi dire, ici, elle se présente sous une forme *subjective*, uniquement fonction de nos intérêts algériens. Il y aurait intérêt à s'y dégager de la question de principe de savoir s'il convient d'y être avec le Makhzen ou avec le Prétendant pour y être tout simplement avec les gens d'ordre et de paix quel que soit le pavillon dont ils se couvrent, surtout si on considère que

ce pavillon change du jour au lendemain selon les circonstances et leurs intérêts. Bref, sortir du domaine des théories, pour se placer uniquement sur le terrain des intérêts et des réalités.

II. - *Unité de direction sur la frontière depuis la Méditerranée jusqu'au Sud.*

Je crois que ce serait un point essentiel.

On peut constater qu'il règne une véritable et fâcheuse incertitude de direction dans la zone qui sépare le cercle de Marnia de la subdivision d'Aïn Sefra. Les indigènes le sentent et en jouent. L'action de police en souffre et en souffrirait bien davantage encore si elle était plus active. Il n'y a pas de démarcation précise entre les groupements qui ont affaire à l'une ou l'autre des deux sections frontières. Il y aurait tout intérêt à ce que la direction fût réunie dans les mêmes mains. On peut objecter que cette unité de direction est assurée par la division d'Oran. Cela n'est qu'en partie exact. Le général commandant la division d'Oran à qui incombent d'autres obligations - commandement de sa division territoriale, manoeuvres, instructions, - ne peut se consacrer que très partiellement à la question de frontière, et il conviendrait que, sous sa direction, une autorité unique en eût la charge, libre de se consacrer exclusivement à cette tâche capitale.

Je ne songe ici nullement à m'offrir pour ce poste, que beaucoup d'autres seraient en mesure de remplir, mais, étant appelé à donner mon avis, il m'est impossible de ne pas envisager cette solution, que je regarde comme une nécessité.

Vichy, le 9 août 1905.

A PAUL DESJARDINS.

C'est ici que me rejoint, revenant du Sud-Oranaia, votre lettre du 13 juillet. J'ai traversé Paris 48 heures en coup de vent, ne vous y pensant pas en cette saison. D'ici, j'irai en Lorraine, auprès d'une soeur de ma mère très malade, puis je rallierai le Sud-Oranaia, me demandant d'ailleurs ce que j'y fais désormais. Vraiment le service de ce pays si déséquilibré et oscillant est trop décevant. On y remue certes des idées et beaucoup de nobles et de généreuses, mais avec trop peu de souci des conditions essentielles de l'existence même de la nation, dont le premier soin de tous doit être de sauvegarder l'indépendance et l'intégrité morale. Avant de dissenter sur les formes de la vie nationale, il faut d'abord être assuré de vivre.

Aïn Sefra, le 12 octobre 1905.

AU COMMANDANT PEIN²

Je crois fermement que, si mauvaise que soit la situation actuelle, on pourrait en tirer un moins mauvais parti, et prendre notre frontière actuelle, si défectueuse qu'elle soit, et nos postes comme point de départ d'une action politique progressive, facile à mener à la barbe des traités si l'on veut « jouer » avec art. Il y aurait pourtant sur tout ce front Berguent-Matarka une action d'attraction et de politique active des plus efficaces à jouer, j'en ai la conviction et j'en trouve la preuve dans ce que me fait Pierron sur mon front Sud d'Aïn Chaïr au Tafilalet, où, sans étendre d'une manière effective notre domination, il n'y a pas de mois sans un progrès de notre influence.

² Le commandant Pein, qui devait être tué en Artois à la Cote 140 comme colonel commandant de brigade le 9 mai 1915, allait être nommé au commandement du groupe mobile de Berguent et du cercle de Mecheria ; il était alors commandant du cercle de Marnia.

La condition première de cette situation est que Pierron, sur mon désir, a donné à ses troupes une extrême mobilité et un mouvement incessant, donnant à tout le pays une impression d'ubiquité et de force des plus salutaires. Je suis sûr qu'il pourrait en être de même sur le front de mon secteur Nord, mais là on ne veut pas comprendre, et malgré la latitude si grande que j'ai laissée à mes commandants territoriaux, et que je ne cesse de leur rappeler, pour l'emploi de leurs troupes, mes spahis, mes tirailleurs, mes makhzens moisissent à Mecheria et à Berguent où, dès que je veux provoquer le mouvement, on ne me répond que par des « mais », des « si », des « car ». Le proverbe a toujours raison : « On ne peut pas forcer à boire les ânes qui n'ont pas soif. »

Aïn Sefra, octobre 1905.

A MA SOEUR

Je viens d'avoir de rudes journées avec l'inauguration du chemin de fer de Ounif à Colomb-Bechar. Tu sais que cette ligne a été construite en moins de dix-huit mois par mon jeune ami Wibratte, l'ingénieur des Ponts et Chaussées.

Réceptions officielles très importantes; y assistaient Étienne, M. Gauthier, ministre des Travaux Publics, M. Jonnart, le général Servières, M. Noblemaire, le président de la Compagnie du P. L. M., M. Leloutre, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, M. Rouzaud, le directeur des Chemins de fer de l'État en Algérie et combien d'autres. Il y eut force discours, comme tu le penses bien. J'ai été invité par le gouverneur- à porter un toast aux ministres à leur dernier repas à Aïn Sefra, le voici:

ALLOCUTION PRONONCÉE LORS DE L'INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE BECHAR³

Octobre 1905.

Au moment où vous allez quitter la subdivision d'Aïn Sefra, Messieurs les Ministres, Monsieur le Gouverneur Général, permettez-moi de vous remercier encore une fois de tout le bien que vous y avez semé, plus largement et plus profondément que vous ne le croyez, j'en suis sûr.

Depuis deux jours, vous nous avez vus en habits de fête, joyeux et réconfortés de vous recevoir, et le sourire que vous avez vu sur tous les visages, c'est vous qui nous l'apportiez. Mais la vie quotidienne est rude et souvent déprimante, et, en l'évoquant, je ne pense pas seulement à nos officiers et à mes soldats à qui vous avez rendu hier un si éclatant témoignage; je pense aussi à tout ce personnel des Ponts et Chaussées et du Chemin de fer de l'État que, depuis deux ans, je vois à la tâche, déployant tant d'endurance et de dévouement, menant une véritable campagne de guerre, et c'est pourquoi nous désirions tous voir attacher à la poitrine de l'ami Wibratte cette Croix de la Légion d'Honneur que tous nous aurions saluée comme réellement gagnée au feu. Je pense aussi à ces modestes fonctionnaires qui, dans nos postes les plus avancés, accomplissent leur devoir sévère avec tant de dévouement et de zèle professionnel. - Je pense aussi à ces commerçants, dont il est trop facile de dire brutalement qu'ils ne sont que des « marchands de goutte », oubliant qu'en somme ce sont eux qui apportent le premier bien-être à nos troupiers et qui plantent les premiers jalons de notre pénétration économique chez nos voisins.

³ En présence d'Eugène Étienne, alors ministre de l'Intérieur, et de Gauthier, ministre des Travaux Publics.

A tous, les paroles que vous avez prononcées hier, Messieurs les Ministres, Monsieur le Gouverneur Général, se propageant de poste en poste comme des ondes sonores, iront porter le réconfort, la récompense et ce sentiment de soulagement qu'après des mois d'effort on éprouve à se sentir suivis, compris et appréciés par les plus hauts témoins.

Hier, vous m'avez mis trop largement à l'honneur; je vous assure, sans fausse modestie et avec la plus entière sincérité, que la tâche est vraiment trop facile quand on est étayé par des collaborateurs comme les miens.

Pour ne nommer ici que les officiers supérieurs, c'est le colonel Laperrine, qui là-bas, à l'Extrême-Sud, va, avec la collaboration de M. Étiennot, dont je suis heureux de saluer la présence parmi nous, faire franchir à notre oeuvre transafricaine une nouvelle et grandiose étape⁴: ce sont Quiquandon et Pierron dont vous avez dit hier tout ce que nous pensions; c'est le commandant Henrys, mon chef d'état-major, dont le rôle est ingrat et obscur, mais qui, il ne faut pas l'oublier, fait les deux tiers de ma besogne et à qui revient le mérite de la plupart des rapports, des idées et des organisations dont vous voulez bien m'attribuer l'honneur; c'est le sous-intendant Poulard, notre père nourricier, la cheville ouvrière de nos transports et de nos ravitaillement : c'est le commandant Pillot, ici présent, qui ne fait qu'arriver à Aïn Sefra, mais dont les services au Tonkin et à Madagascar me sont garants de ceux qu'il rendra ici; ce sont enfin ces collaborateurs des Ponts et Chaussées et du Chemin de fer de l'État auxquels je suis si heureux de rendre témoignage devant leur chef suprême, Monsieur le Ministre des Travaux Publics : le trio Leloutre, Bouzaud, Wibratte, sur qui, instinctivement, je me surprends à chercher un uniforme, tant je nous sens inféodés les uns aux autres. Depuis deux ans j'admire leur dévouement, leur ténacité, j'allais dire leur science, oubliant qu'il n'appartient pas à un ignorant comme moi de rendre hommage à des techniciens comme eux, mais il me sera du moins permis de proclamer leur sens pratique et leur savoir-faire puisque, depuis deux jours, malgré toutes les causes d'accident, ils ont trouvé moyen de nous amener partout sans une heure de retard.

Un jour, sur je ne sais plus quel point du monde, j'entendais un voyageur émettre cet aphorisme : lorsque, sur une terre lointaine, on rencontre deux Anglo-Saxons, ils ont déjà formé un trust; si ce sont deux Allemands ils ont déjà formé un « Verein » ; si ce sont deux Français, ils sont brouillés. Cette formule, soyez en assurés, ne s'applique pas ici. Tous, civils et militaires, sans distinction d'habits ni de boutons, y marchent la main dans la main, en bons citoyens, enfants d'une même démocratie, dont, pour une fois, ils réalisent la devise en étant « libres, égaux et fraternels » - Et, je le dis très haut, cette situation je l'ai trouvée à mon arrivée : je n'y suis donc pour rien, elle est tout à l'honneur de mes prédécesseurs et de l'esprit qui réellement anime ici chacun.

Aussi, hier, M. l'Ingénieur en Chef Leloutre et moi, nous demandions-nous jusqu'où, avec un pareil instrument, nous ne pourrions, sous le flottement joyeux et triomphal du drapeau tricolore, porter l'influence de la France et son action civilisatrice, par le rail, par le médecin, par le commerce, avec nos officiers des Affaires Indigènes si admirablement préparés à agir sur les populations par les moyens politiques, mais à la condition d'être couverts par nos cavaliers, appuyés par nos troupes, dont les bons sabres et les bons fusils sont, vis-à-vis de ces populations, la première sauvegarde et, le meilleur porte-respect des oeuvres de paix.

Mais laissons les rêves, et permettez-moi seulement de vous remercier encore une fois, au

⁴ Établissement d'une ligne télégraphique à travers le Sahara.

nom de tous, avec une véritable effusion, et de vous dire que, si fatigant qu'ait été ce rude voyage, vous devez en trouver le salaire dans la pensée du réconfort et de l'encouragement que vous nous avez apportés.

Aïn Sefra, le 26 octobre 1905.

AU VICOMTE E.-M. DE VOGÜÉ.

J'ai été débordé depuis mon retour, tournée de mes avant-postes, travail annuel d'avancement et de notes, papiers en retard, voyages de ministres et de gouverneur - mais je voudrais bien vite reprendre le contact avec vous. Combien j'ai aimé votre adieu à Hérédia ! Nous l'avons lu haut, le soir, avec mes officiers, en pleine communion.

Quelle torture de ne jamais vous voir poindre, parmi tous ces visiteurs - comme il eût fait bon, pourtant, vous faire les honneurs, à vous, de nos lumières, de nos palmiers, de nos cavaliers dans le soleil et aussi de tout ce que je réalise ici d'effort colonial, d'organisation française, selon les formules que vous aimez et auxquelles vous croyez. Nous ne sommes plus guère à y croire, la mode tourne, l'année qui finit a réorienté les esprits sur la frontière de l'Est sans pourtant aller jusqu'aux conclusions nécessaires. Mais c'est l'idée coloniale qui paye. A elle tout le crime. On ne comprend pas que c'est là pourtant - et là seulement - que s'est maintenue, depuis 20 ans, la tradition de l'énergie française.

Ici, on me crée de grosses difficultés administratives, je sens les jalousies et les hostilités monter chaque jour et qui finiront bien par me casser les reins. Les gouvernants me couvrent de fleurs et leur passage me donne des airs de triomphateur, mais tout cela se paye. Trop de bonnes paroles ! je continue à chercher le moyen de m'esquiver proprement - cela est, je crois, nécessaire et urgent, mais ces chaînes de fleurs sont les plus difficiles à délier.

Aïn Sefra, le 20 décembre 1905.

A VICTOR BARRUCAND

Je rentre à Aïn Sefra après trois semaines de séjour en France motivé par un grand deuil et j'y trouve deux exemplaires de *l'Ombre chaude de l'Islam* avec votre dédicace manuscrite et la dédicace imprimée. Je ne saurais vous répéter assez combien je suis touché et honoré de voir mon nom associé pour toujours au souvenir de Si Mahmoud et reconnaissant de ce que vous y ayez songé. Je tiens tant à faire honneur au vieux dicton latin : « Que rien d'humain ne me soit étranger ». Je crois avec une telle foi que la valeur de l'homme d'action décuple, s'il sait s'extérioriser, garder le contact de toutes les manifestations de la pensée humaine, ne pas se spécialiser dans son compartiment.

Rien n'est plus odieux et dangereux que la déformation professionnelle. Tout mon effort tend à y échapper. Aussi est-ce avec joie que je cultive les sympathies qui me viennent du dehors de l'armée et la vôtre compte parmi les bonnes. Je viens de recevoir deux volumes des *Mille et une nuits* avec les dédicaces exquises de Mardrus.

Aïn Sefra, le 22 décembre 1905.

A J. CHAILLEY.

Ah! mon ami, certes je partage votre découragement. Après nos rêves impériaux d'il y a dix et six ans, constater notre recul sur tous les points du monde. Le contrôle et l'inspection sont

destructeurs de toute activité. L'homme d'action a toujours tort. Il est dans la posture d'un éternel accusé.

L'armée aussi est à rajeunir avec intransigeance. Elle reste la citadelle de toutes les routines, de tous les enrayages. Ah ! que je regrette de n'avoir pas le moyen d'une action plus efficace d'ensemble, jamais je ne me suis senti plus sûr de moi et capable de briser les résistances qui empêchent la merveilleuse jeunesse militaire de s'épanouir.

Ain Sefra, le 24 décembre 1905.

A JACQUES SILHOL.

Merci de votre lettre du 18 novembre. Je l'ai reçue à Nancy. Je suis à peine de retour, trouvant ici une terrible besogne en retard et la perspective de deux ou trois mois très surchargés. Pour vous écrire une *vraie lettre*, il me faudrait donc attendre longtemps, aussi ai-je préféré vous envoyer un court billet attestant que je ne vous oublie pas et que j'apprécie à un très haut prix la confiance dont m'honorent vos vingt-deux ans. C'est un honneur, en effet, et à mon sens un des plus reluisants, que de garder à un âge aussi avancé que le mien l'oreille et le cœur des jeunes.

Vous m'avez ramené à Florence. - J'ai tellement bien compris le charme que vous aviez éprouvé à vivre une de ces rares heures de « remise de main » où, dans l'eurythmie des choses, il semble que tout s'arrête pour un moment, - sensation de beauté, d'ordre, de repos, - je l'ai ici moins rarement qu'ailleurs, parce que le pays s'y prête tant.

Le désert, le soleil, les blancs tombeaux et l'islam forment un accord parfait. C'est la négation de l'action et du progrès, mais ce n'est pas la mort. C'est « la halte », tout simplement. Il serait bien de m'y venir voir.

Aïn Sefra, le 24 décembre 1905

A MAX LECLERC.

J'ai trouvé ici à mon retour votre exquise lettre de « Lugano » et, bien que j'aie trouvé après trois semaines d'absence la besogne accumulée que vous devinez, je veux dire combien elle m'a touché. J'aime Florence et l'Ombrie d'amour, et c'est en elles que je trouve le meilleur de communier avec mes amis d'élection. - Ici, je philosophe, en attendant la fin de la Conférence. - Il fait froid, mais lumineux, l'air est léger, mes officiers sont jeunes et confiants, les Arabes décoratifs, je me laisse fort bien vivre ainsi.

Berguent, le 27 janvier 1906.

A MA SOEUR.

Allons, la vie de camp, d'espace, de contact avec mes troupes que je mène de nouveau depuis huit jours m'a tout à fait rasséréiné. J'ai en ce moment le remède des remèdes, l'action, et de la rude; il fait – 7° ; je suis dans un poste à peine bâti; un poêle à pétrole et ma peau de bique, et je vais camper pendant huit jours en courant le chott entre Berguent, Debdou et Mecheria, mais je me porte admirablement au milieu de troupes qui vivent et peinent, d'officiers emballés et de larges espaces. J'ai passé aujourd'hui une belle revue de guerre de ces 700 hommes d'avant-garde, pour remettre des médailles gagnées au feu. C'était très mâle et guerrier, et demain tout cela part en reconnaissance avec moi dans l'Ouest.

Aïn Sefra, le 1^{er} février 1906.

AU COMMANDANT DE MARGERIE.

Ici, j'ai de grosses satisfactions. Mon organisme de police fait définitivement ses preuves. Une reconnaissance, que j'avais moi-même lancée de Berguent il y a 10 jours, vient de tomber à pic sur le meilleur contingent de Bou Amama, et d'en faire une compote sérieuse; il y a trente ans qu'on n'avait réussi en Algérie un coup pareil. Je crois réellement être arrivé à donner à mes groupes mobiles la légèreté et l'entraînement maxima.

Je suis revenu hier après 15 jours d'absence passés sous la tente, avec – 7° la nuit et de la neige, vivant à la gamelle avec mes troupiers, c'est la vie idéale.

Aïn Sefra, le 3 février 1906.

A MA SOEUR.

Je mène une vie de chien, mais très bonne; je reviens de 15 jours de bivouac, de froid et de neige, mais au milieu de mes troupes et dans l'action, je me porte toujours bien, et puis le réseau de reconnaissances que je viens d'organiser s'est terminé par une si admirable réussite que tout est payé. Un de mes partis, lancé par moi-même de Berguent, est tombé en plein sur les gens de Bou Amama, les a surpris, mis en déroute, leur a enlevé 1 000 chameaux, leurs armes : c'est splendide !

Aïn Sefra, le 9 février 1906.

AU GÉNÉRAL HERSON.

Dans le rapport si sobre et si discret du commandant Pein, il n'y a qu'une personne dont le rôle n'apparaisse pas, c'est le commandant Pein. Après m'être fait rendre compte par lui-même, point par point, et après avoir interrogé les témoins oculaires, il m'appartient de reprendre l'exposé sommaire de l'affaire en attribuant au chef de la reconnaissance la part prépondérante qui lui revient.

C'est à 8 h. ½ du matin, le 27 janvier, que le commandant Pein marchant en tête de la reconnaissance reçut du lieutenant Roisin, qui faisait de la topographie sur le flanc de la colonne, le renseignement signalant des fumées à l'Ouest.

Sur ce premier renseignement, le commandant prescrivait à l'infanterie de gagner le mamelon du Koudiat el Bent à 1 kilomètre en avant, de s'y arrêter et de voir venir. Il envoyait toute la cavalerie (45 mokhazenis commandés par le lieutenant de Torquat, 25 spahis du 5e escadron du 28 régiment commandés par le lieutenant Holtz) à la découverte du côté des indices signalés. Le lieutenant de Torquat prenait le commandement du groupe de cavalerie.

Dix minutes après, à 8 h. 40, le commandant Pein recevait du lieutenant Roisin le second renseignement signalant des groupes de nombreux chameaux se dirigeant vers le Nord, vers la montagne.

Le commandant prit alors immédiatement la décision.

Au capitaine Muller commandant la compagnie montée, il prescrivait de décharger immédiatement ses mulets de tous leurs bagages, sans exception, et de se porter sur le champ au Nord.Ouest dans une direction qu'il jalonna de sa personne.

Au capitaine Négret commandant le détachement de tirailleurs, il prescrivait de ne pas

bouger et d'assurer la garde des bagages et des impedimenta en prenant une bonne position militaire.

De sa personne il se portait ensuite rapidement dans la direction indiquée en appuyant fortement à droite de la piste suivie par la cavalerie de façon à faire immédiatement gagner du terrain vers le Nord (c'est-à-dire dans la direction de la marche de l'adversaire éventuel) à l'infanterie montée dont il jalonnait la marche. Arrivé sur la crête avec une avance d'environ 6 kilomètres sur l'infanterie, il voyait à la fois en avant de lui le mouvement de la cavalerie et en arrière de lui l'infanterie le suivant. Il envoyait alors le lieutenant Maury, son officier adjoint, à la cavalerie, pour lui faire connaître que la légion montée suivait et devait l'appuyer par la droite. Laissant un jalonneur pour indiquer son chemin à l'infanterie montée dont il venait de reconnaître clairement sur le terrain les débouchés et ayant ainsi assuré la marche et la concordance de tous ses éléments, il se portait de sa personne à toute allure en avant dans la direction suivie par la cavalerie. Des crêtes suivantes, il voyait s'engager l'action de la cavalerie et, à mesure que les détails du terrain apparaissaient à ses yeux, il rectifiait et jalonnait la marche de l'infanterie de manière à l'amener dans le minimum de temps et par le meilleur terrain. C'est ainsi qu'il arrivait en vue du terrain de combat à peine un quart d'heure après la fin de l'engagement, absolument à point pour prévenir tout retour offensif, pour recueillir les prises, les blessés, et donner son appui matériel et moral à la cavalerie.

Le commandant Pein, tout en laissant, comme il convenait, la plus large initiative à la cavalerie, n'a donc pas cessé un instant de diriger l'ensemble de l'action et, en étant toujours judicieusement à la place où il devait être, en ne se laissant accrocher par aucun groupe, a empêché tout décousu, a toujours été prêt à parer à tout imprévu et a rempli son rôle de chef en ayant constamment l'affaire dans sa main.

L'engagement proprement dit a été mené par la cavalerie qui a opéré supérieurement, avec un sens du terrain et de la situation, un sang-froid, une instantanéité de décision et une vigueur d'exécution qui font le plus grand honneur aux jeunes officiers qui la commandaient.

Dès que la cavalerie parvint à sa hauteur, le lieutenant Roisin se joignant à elle et se mettant à la disposition du lieutenant de Torquat, la repérait et, comme l'indique le rapport, empêchait tout tâtonnement en l'engageant immédiatement dans la meilleure direction et en lui indiquant qu'en appuyant à droite elle devait pouvoir déboucher dans l'oued Nesly en même temps que le rezzou et l'atteindre. Le lieutenant Maury restait également avec la cavalerie de manière à être prêt à porter au commandant les premiers renseignements.

La marche était éclairée par une patrouille de mokhazenis, tout en utilisant tous les couverts du terrain pour se défilier.

Parvenus aux dernières ondulations du terrain, les quatre officiers laissant la troupe défilier, se portèrent seuls sur la crête, d'où ils virent nettement le rezzou se dirigeant au Nord vers la montagne. Les renseignements recueillis les jours précédents, la certitude donnée antérieurement par les émissaires qu'il n'y avait dans cette direction et dans cette région aucun autre mouvement signalé que celui des chaambas de Bou Amama ne laissaient aucun doute sur leur identité. A ce moment le lieutenant de Torquat eut la vue la plus claire de la situation, à savoir qu'il fallait à tout prix empêcher le rezzou de s'engager dans la montagne, l'accrocher en plaine et le gagner de vitesse sur sa tête. Prenant avec lui les lieutenants Maury et Roisin pour diriger des groupes de makhzenj transmettant ses indications au lieutenant Holtz, il exécute alors une marche de 6 kilomètres à plein galop en utilisant les ondulations du terrain pour se défilier et garder le bénéfice de la surprise. On peut dire que c'est sur cette décision, prise sans hésitation, et sur son exécution

instantanée que repose tout le succès de l'affaire. Ils arrivent ainsi à hauteur de la tête de l'adversaire. Ce n'est qu'à 600 mètres qu'ils sont éventés. Les chaambas ouvrent le feu. A ce moment et spontanément le lieutenant Holtz prenant position à 400 mètres sur leur flanc, sur un terrain bien choisi, fait mettre pied à terre à ses spahis, et dirige le feu qui fait tomber chameaux et hommes. Pendant ce temps le lieutenant de Torquat avec les lieutenants Maury et Roisin continuant le mouvement avec le makhzen gagne la tête des chaambas et leur coupe la ligne de retraite. Complètement surpris, débordés, croyant devant la vigueur de l'attaque, comme l'ont dit les prisonniers, à une notable supériorité d'effectif, le rezzou se débande, les spahis remontent à cheval et la poursuite se fait sur les fuyards qui cherchent à gagner individuellement la montagne, en abandonnant leurs prises, leurs montures, leurs morts (12), 22 fusils (et non douze comme le mentionnait le télégramme).

A ce moment le commandant Pein arrive sur le champ de l'action, signalant la compagnie montée qui débouche un quart d'heure après et dont l'arrivée si rapide et si opportune rend définitifs les résultats acquis : les fuyards qui, de la montagne, la voient ne peuvent plus songer à un retour offensif tel qu'en d'autres circonstances ils en ont effectués avec succès. Notre cavalerie n'a plus à craindre de voir échapper les prises : au dire des témoins ce fut à ce moment, chez nous, une impression spontanée de libération de toute appréhension ; c'est la meilleure démonstration de l'efficacité du rôle de l'infanterie montée.

Le rassemblement se fait, les soins sont donnés aux blessés par l'infirmier Neumann qui a fait preuve d'autant de savoir-faire que de dévouement. Après une heure de repos, le commandant fait reprendre à midi la marche dans la direction de Koudiat el Dent, les prises sont divisées en 3 groupes répartis entre le makhzen et les spahis qui prennent la tête de la marche, couverts en arrière par la compagnie de légion montée qui ramène les blessés.

La neige commence à tomber par rafales, le froid devient intense, et ce n'est qu'à 10 heures du soir, après avoir rallié à Koudiat el Bent les tirailleurs et les bagages que la reconnaissance, après la marche la plus pénible, atteint le redir de l'oued Kouhal, qui est le point d'eau le plus rapproché, où elle passe la nuit et d'où le lendemain elle regagne Berguent en 2 étapes.

Conséquences militaires. - Ce qui se dégage tout d'abord de cette opération couronnée d'un si entier succès, c'est, d'une part, l'emploi judicieux qui a été fait de chacun des éléments constitutifs de la reconnaissance, d'autre part, la coordination de leurs mouvements résultant de la prépondérance constante de l'action du chef.

La *cavalerie*, sitôt les renseignements reçus, a eu toute initiative et a pu à toute allure prendre le contact, accrocher le rezzou et engager l'action.

La *compagnie de légion montée*, allégée de tous ses impedimenta et de tous ses bagages, a pu atteindre le maximum de rapidité et remplir avec une entière efficacité son rôle de *troupe d'appui*.

Le *détachement de tirailleurs à pied*, en s'établissant dans une position militaire à la garde des bagages et des impedimenta, a permis de donner à l'infanterie montée son maximum d'allègement et ainsi le moyen d'intervenir utilement. Son rôle a été certes ingrat, mais n'en a pas été moins méritoire et utile. Il formait en outre un *repli* assuré en cas d'insuccès.

Le développement, pour ainsi dire classique, de toute l'affaire fait ressortir l'utilité et le rôle distinct de chacun des éléments constitutifs des groupes mobiles et donne ainsi la meilleure démonstration du rôle qu'ils doivent jouer sur cette frontière surtout quand ils sont commandés par un chef qui sait assigner à chacun sa tâche, laisser ensuite chacun agir dès que l'affaire est

déclanchée, sans cesser de diriger l'ensemble, et qui sait rester à sa place.

Je dois ajouter que dès le départ de Berguent et dès la première étape, pendant laquelle j'avais accompagné la reconnaissance, j'avais constaté les conditions satisfaisantes dans lesquelles elle s'engageait.

C'est le 22 janvier, à 9 heures du matin, que j'avais reçu à Berguent le renseignement de Colomb, signalant la présence sur le haut Guir près de Bou Denib, le 19 janvier, du rezzou de chaambas de Bou Amama signalé depuis 3 mois comme cherchant à faire un coup dans le Sud, et remontant vers le Nord avec une importante prise de chameaux.

Jugeant qu'en raison de l'avance et de la direction prises par ce rezzou les groupes mobiles de Colomb et de Forthassa ne pouvaient plus intervenir efficacement, que d'ailleurs il importait avant tout de ne pas dégarnir notre système de protection du Sud pendant que nos grandes caravanes du Gourara étaient en route de retour et que seul le groupe mobile de Berguent avait une chance de couper la route du rezzou, je demandai au commandant Pein de se tenir prêt.

Dès le soir il me rendait compte qu'il était prêt à partir le lendemain matin pour 8 jours avec 213 fusils et 83 sabres sans convoi, avec seulement 9 chameaux de réquisition qui se trouvaient au poste, pour porter une journée de vivres, six autres journées étant portées par les mulets de la compagnie montée et les 8 mulets du détachement du train, la 8e journée devant être apportée au retour par des chameaux au-devant de la reconnaissance.

Le départ de la reconnaissance et toute la marche de la 1re journée s'étaient faits dans un ordre parfait, le makhzen éclairant en avant à très grande distance, les spahis éclairant les flancs et assurant la liaison des groupes, la compagnie montée et les tirailleurs marchant groupés avec une cohésion parfaite, une vitesse de 5 kilomètres dans un terrain difficile sans un traînard.

Le premier soir, le bivouac, bien que tardif, avait été pris très rapidement dans le plus grand ordre et le plus grand silence et toutes les mesures de sécurité prises pour la nuit sans la moindre négligence, malgré un froid intense (- 5°). J'en avais dès lors témoigné toute ma satisfaction au commandant Pein et ma confiance dans l'effort que pouvait donner une troupe aussi bien en main.

Il y a lieu de signaler la façon judicieuse dont le rôle de la cavalerie a été compris dès le début de la reconnaissance. Elle n'a jamais été collée à l'infanterie, mais a rempli, dans le plus large rayon, la mission de renseignements et d'exploration. Chaque jour, des patrouilles de mokhazenis battaient tout le terrain de la zone de marche du lendemain afin de reconnaître les points d'eau, les redirs et de venir rendre compte à temps pour régler ou modifier la marche de la reconnaissance.

Le 24 janvier la cavalerie poussait une pointe au Sud-Ouest pour reconnaître une caravane signalée et en rapportait ce renseignement précis que le rezzou n'était pas encore rentré à la zaouïa de Bou Amama, ce qui laissait ouvertes les chances de le rencontrer.

Le 25, la cavalerie faisait un véritable raid de 60 kilomètres pour battre la plaine au Sud-Ouest, rechercher les points d'eau, afin de déterminer l'itinéraire des jours suivants, explorer et recouper toutes traces.

Le 26 janvier, elle faisait une marche encore plus forte pour recouper des traces signalées la veille par des mokhazenis et reconnaître qu'il ne s'agissait que d'un déplacement pacifique sans importance. Une patrouille poussait jusqu'à 95 kilomètres pour aller reconnaître sur l'oued Charef le point d'eau de Rosfet el Hamra. Et c'est cette même cavalerie qui, le 27, menait avec la dernière vigueur l'attaque contre le rezzou sans avoir laissé derrière elle un seul cheval indisponible. Il y a là deux points à signaler, d'abord la direction donnée par le commandant Pein,

sa juste conception du rôle de la cavalerie : en lui donnant un large champ d'action et en la tenant constamment « décollée », il a été pendant tout le cours de sa marche à la fois couvert par un rideau de protection et renseigné au loin ; ensuite l'exécution, qui fait le plus grand honneur au lieutenant de Torquat commandant le makhzen et au lieutenant Holtz commandant les spahis. Ils ont compris qu'en campagne ce n'est plus le moment de mettre les chevaux dans du coton et, à l'inverse de trop d'officiers de cavalerie, ils n'ont pas constamment objecté l'état de fatigue des chevaux, l'obligation de les ménager, toutes les balançoires habituelles de garnisons et de manoeuvres, pour ne pas fournir un effort constant et soutenu.

Il y a lieu de signaler également l'emploi très judicieux fait de l'infanterie par le commandant de la reconnaissance.

L'infanterie montée, instantanément allégée de tout ce qui ne lui est pas utile pour combattre, est lancée par le chemin le plus court dans la direction du point de rencontre probable afin d'appuyer ou de recueillir l'attaque.

L'infanterie à pied est laissée à la garde des bagages dans une situation militaire excellente, où elle pourra résister seule le cas échéant.

Moins brillant, son rôle ainsi compris était cependant de première importance, la satisfaction de sentir qu'ils assuraient à leurs camarades de combat la liberté d'action nécessaire à la poursuite a donné aux tirailleurs le calme voulu pour ne pas manifester le désir qu'ils avaient d'aller au feu; ils ont fait preuve de la discipline et de l'esprit militaire dont ils sont coutumiers.

Quant à l'infanterie montée, qu'il me suffise de dire qu'entre 8 h. 45 et 11 h. 30, en 2 h 3/4, elle a parcouru 18 kilomètres, couvrant une moyenne de 7 kilomètres à l'heure, la légion a montré une fois de plus avec quel entrain elle marche au combat.

Le nombre de chameaux pris est de 600 et non de 1 000 comme il avait été dit d'abord dans une première évaluation à l'oeil. Le rezzou en avait bien pris 1 000 aux Berabiches, mais il en avait vendu près de 400 au Tafilalet. Sur les chameaux pris dont beaucoup sont des méhara, il pourra en être prélevé de quoi monter éventuellement une partie des tirailleurs de la compagnie de Berguent comme me l'a demandé le commandant Pein. La chose est de première importance. La 1^{ère} compagnie de tirailleurs n'a pas d'équipage de mulets comme ceux dont bénéficient les compagnies du Sud depuis la suppression de la compagnie montée.

Commandée par d'excellents officiers, pleins d'allant et de souplesse, elle mérite d'être mise en mesure de marcher en première ligne à son tour et de ne pas être immobilisée toujours à la garde des bagages. Avec des chameaux de selle, elle pourra être employée concurremment avec la compagnie montée. Cette mesure aura un autre avantage, c'est qu'en été la région en avant de Berguent, en raison de la rareté des points d'eau, rend les déplacements de mulets très difficiles, souvent impossibles, tandis qu'avec des tirailleurs montés à mehari, le groupe mobile de Berguent ne se verra pas pendant plusieurs mois entravé dans son rôle actif.

Je signalerai aussi l'absence d'un médecin qui aurait pu être fâcheuse, s'il y avait eu plus de blessés graves et des blessés européens. Il n'y a eu jusqu'ici qu'un médecin à Berguent, qui ne peut quitter le poste et son infirmerie, de sorte que les reconnaissances en sont dépourvues. Il y avait, il est vrai, un infirmier qui, avec les ressources des cantines médicales, a soigné au mieux les trois blessés, mais cela ne suffirait pas en présence de cas graves. Aussi, d'accord avec M. le directeur du Service de santé d'Oran, ai-je prescrit dès mon retour à Aïn Sefra, l'envoi à Berguent d'un des trois aides-majors de l'hôpital d'Aïn Sefra, M. le docteur Marvy, qui sera mis en route incessamment.

Enfin cette dernière reconnaissance - et l'affaire qui l'a couronnée - aura eu une

conséquence qui n'est pas à négliger. Elle a donné dès maintenant au groupe mobile une confiance en soi, une solidarité entre ses divers éléments et une foi dans son nouveau chef qui sont des facteurs de premier ordre. La reconnaissance avait été très dure, exécutée dans des conditions d'allègement de convoi qui en excluaient tout confort, par un froid intense, sous des tourbillons de neige, dans une région dépourvue de combustible. Tout cela a été effacé par le succès et les troupes sont revenues en pleine allégresse, sans malades, prêtes à recommencer.

Conséquences politiques. - Toutes les conséquences politiques ne pourront se déterminer que peu à peu, à mesure que parviendront les renseignements sur l'effet produit tant sur nos indigènes que sur nos adversaires. Mais, dès maintenant, il en est qui ressortent déjà, tant de la nature des adversaires que du fait en lui-même

Les adversaires en la circonstance étaient les chaambas de Bou Amama, c'est-à-dire ses fidèles du premier rang, ses janissaires pour ainsi dire, regardés jusqu'ici comme à peu près insaisissables. C'est eux que nous avons trouvés en face de nous en 1903 à Moungar, en 1904 à Hassi Ouchen. Ils passaient parmi les indigènes pour bénéficier au premier chef de la « baraka » du marabout. Cette fois leur échec est incontestable, le propre chef du rezzou, Messaoud ben Mohammed, des chaambas d'Ouargla, a été tué. Ce résultat a détruit l'impression indécise qui avait subsisté des opérations du contre-rezzou de l'an dernier, car il faut bien reconnaître que, si la poursuite active menée depuis le Mezarif jusqu'à Garet Douifa les avait fortement secoués et les avait rendus cette année beaucoup plus prudents, par contre le résultat était loin d'être décisif ; ils avaient réussi à échapper à peu près indemnes de leurs personnes et leur salut avait été fortement exploité par les indigènes comme une preuve de la « baraka » qui les protégeait. Aujourd'hui le charme est rompu.

En ce qui concerne le fait lui-même, l'effet produit sur la zaouïa de Bou Amama est non seulement moral mais matériel. Ces gens, partis depuis plusieurs mois, avaient été écumer les routes de l'Extrême-Sud. Ils y avaient tué 35 Berabiches auxquels ils avaient pris 1 000 chameaux et revenaient triomphants pour échouer à 2 jours du retour. La veille même, au dire des prisonniers, deux méharistes avaient été envoyés pour annoncer le retour de la zaouïa. Bou Amama sentira forcément le coup, ses ressources dans un pays où il n'a aucune racine sont de plus en plus précaires et il comptait certainement sur celle qu'on lui apportait pour « boucler son budget ».

La réussite de notre contre-rezzou va entraver singulièrement ses débouchés vers le Sud, c'est-à-dire vers son seul et véritable centre de ressources, car il ne faut pas perdre de vue que, dans la région Nord où il se trouve comme emprisonné, il n'est pas chez lui, il n'y a que peu de partisans et un crédit très limité et que, dès qu'il veut y prendre de l'air, c'est pour s'y heurter à des coups de fusils. Le Sud seul lui semblait ouvert.

En outre il est probable que son échec coupera court à beaucoup de compromissions entre nos gens et lui.

De plus Si Allal se trouve irrémédiablement compromis avec nous puisque son fils se trouvait à l'affaire dans les rangs de nos mokhazenis et s'y est même fort vaillamment comporté.

Enfin on pouvait se demander si cette affaire aurait comme résultat d'entraver les relations naissantes de notre marché de Berguent avec nos voisins de l'Ouest ou au contraire de les faciliter. Or il semble que déjà c'est le second résultat qui se produira. Après avoir accepté le principe d'une réparation de l'incident du 19 janvier, les Oulad Amor, au lendemain même de mon départ de Berguent, s'étaient repris et avaient envoyé au commandant une lettre presque menaçante. Sitôt l'affaire connue ils ont envoyé une seconde lettre aussi empressée que soumise,

sollicitant que nous acceptions la diffa qu'ils nous offraient et demandant la reprise de relations cordiales et commerciales.

La conclusion qui en ressort c'est qu'avec les populations qui nous confinent, la force est l'argument décisif, et que le commerce, les affaires, la « pénétration pacifique », enfin, pour l'appeler de son nom, viendra toujours et ne viendra qu'à celui qui se montrera le plus puissant et le plus résolu.

Aïn Sefra, le 11 février 1906.

A Max LECLERC.

Je n'ai pu vous écrire de tout ce mois de janvier, l'ayant entièrement passé à bivouaquer dans la neige et la gelée sur la frontière pour y diriger moi-même le réseau de mon système de surveillance pendant la période de retour des grandes caravanes revenant du Gourara qui, cette année, se sont terminées sans le moindre incident fâcheux. - C'est un beau résultat, puisque pendant 6 ans elles avaient dû être suspendues au grand dommage de la vie économique du pays, et que l'an dernier, si j'avais cru devoir prendre sur moi de les rétablir, elles avaient eu pourtant un léger accident (400 chameaux pris sur 12 000). C'était déjà pas mal, mais il fallait mieux. Cette année, bien que Beraber, gens de Bou Amama, tous les malandrins de l'Ouest se fussent mis en mouvement pour leur chercher noise, le système d'exploration à grande distance, d'émissaires, de groupes mobiles en liaison, a fonctionné pendant ces 3 mois comme une sonnerie électrique et tout a été déjoué et nos gens sont rentrés indemnes. - J'ai même eu la joie de réussir un coup étonnant sur le plus dur des rezzous adverses, compères des irréductibles chaambas de Bou Amarna, qui avaient été voler 1 000 chameaux à nos gens du Soudan et que ma cavalerie, par une surprise d'une audace et d'une décision extraordinaires, leur a cueillis à deux jours du retour. - Eh, mon Dieu ! je trouve ma vie très suffisamment bien remplie et occupée ici, et faute d'une politique générale reluisante, je tâche de faire une politique locale honorable, et je ne demande plus autre chose.
